

Dissertation: l'orléanisme

Par **Calvinklein**, le **04/11/2013** à **19:05**

Bonjour

Je viens de passer mon examen de droit constitutionnel et le sujet était l'orléanisme mais je pense être complètement HS.

En regardant le sujet sur internet, j'ai vu qu'on abordait uniquement la période Orléaniste avec l'arrivée de Louis Philippe au pouvoir, or moi j'ai parlé de l'orléanisme dans le sens du dualisme, c'est à dire un régime parlementaire dans lequel le gouvernement est doublement responsable avec un chef de l'état qui a des pouvoirs plus importants que dans le monisme. Ma problématique était donc quels sont les fondements nécessaires pour être en présence d'un régime parlementaire orléaniste ?

Avec comme plan:

I le rôle du chef de l'état

A) ses principaux pouvoirs

B) un chef d'état irresponsable politiquement

II) un gouvernement doublement responsable

A) devant le parlement

B) devant le chef de l'état

J'ai vraiment besoin d'un avis merci